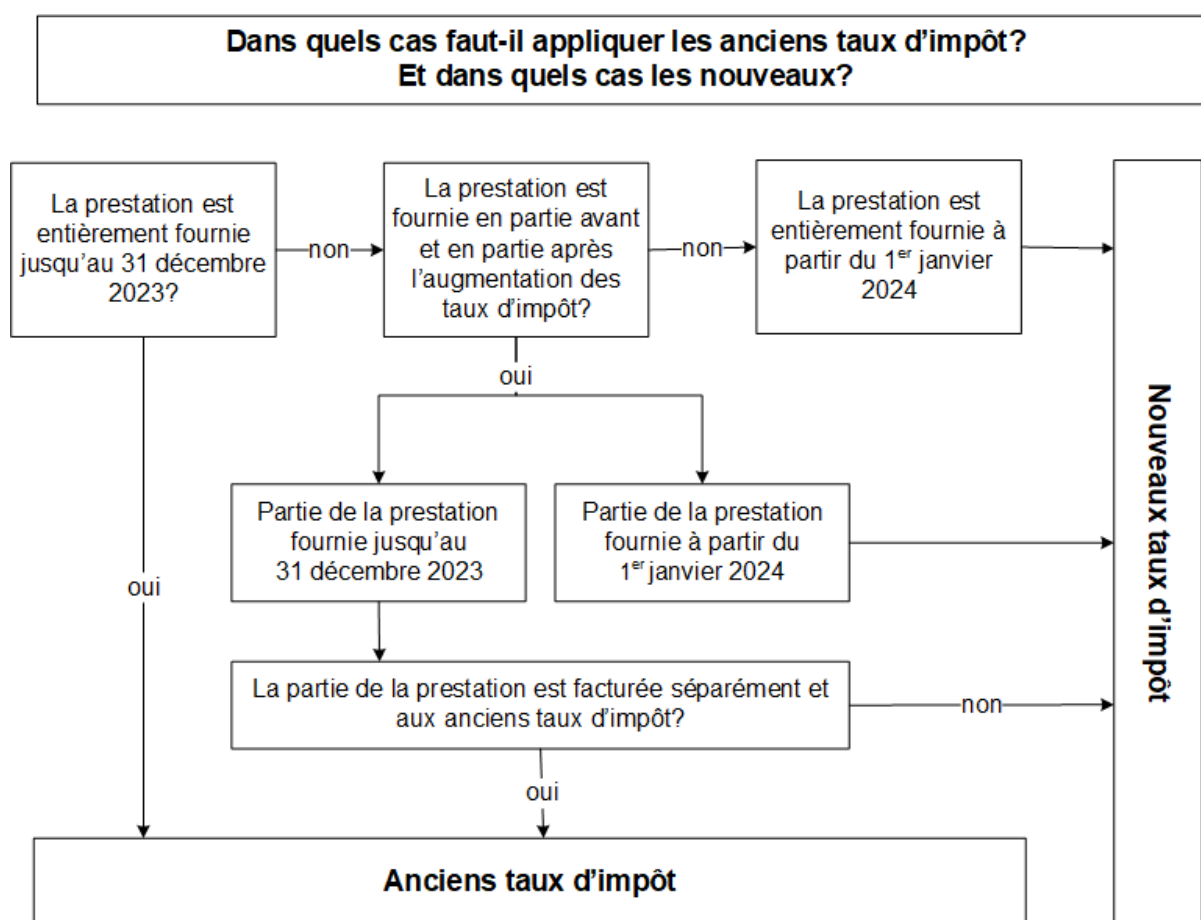


# TVA : changement de taux au 1er janvier 2024

	Taux jusqu'au 31.12.2023	Nouveau taux dès le 1.1.2024
<b>Taux normal</b>	7.7%	8.1%
<b>Taux réduit</b>	2.5%	2.6%
<b>Taux spécial pour l'hébergement</b>	3.7%	3.8%

## Détermination du taux applicable



cf. Info TVA 19 « Relèvement des taux de l'impôt au 1<sup>er</sup> janvier 2024 »

## Que devez-vous faire ?

- Modifier le taux de TVA sur vos appareils d'encaissement et/ou vos programmes de facturation
- Évaluer le besoin de facturer l'ancien et le nouveau taux de TVA en 2024

**Nous sommes à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.  
Appelez-nous au 021 213 80 00 ou envoyez-nous un courriel à [info@hervest.ch](mailto:info@hervest.ch)**